

L'Assemblée Générale du 20 décembre 2018 est une assemblée électorale.

Les adhérents désirant participer à la vie de la Commission Régionale d'Archéologie sont priés de faire acte de candidature **avant le 14 décembre 2018 au plus tard.**

L'acte de candidature doit être envoyé au :

CRESSM
2 bis, rue des Brisants
97434 Saint-Gilles les Bains
Comite.Regional.ffessm@wanadoo.fr



Acte de candidature à la Présidence de la Commission Archéologie

Nom :

Prénom :

Nom du club :

N° de licence 2018/2019 :

Adresse :

Tel :

Email :

Fait à :

Date :

Signature :